

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 10/04/2025

Date d'affichage : 02/04/2025

Nombre de Conseillers en exercice : 27 Présents : 18 Votants : 27

Le 10 AVRIL 2025 à 20 H 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOURDEVAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de SOURDEVAL sous la présidence de M. JEHENNE Adrien, Maire.

Étaient présents : M. JEHENNE Adrien, Maire, M. GIROULT David, Maire Délégué, M. GAHÉRY Jérôme, M. MESTRES François, M. ROGER Mickaël, Les Adjoints, Mme HARIVEL Magali, M. DESMASURES Jean-Claude, Mme MAUDUIT-JOSEPH Nelly, M. HILI Damien, M. DANGUY Sébastien, Mme ARSENE Anne-Marie, Mme MARIE Christelle, Mme HILLIOU Evelyne, M. BOULAY Didier, Mme BONNEL Marlène et M. LEMOUSSU Bernard, Mme HEUZÉ Séverine, M. HUARD Patrick, Les Conseillers

Absents excusés : Mme HAMEL Manuella, Mme JEHAN Nadia, Mme DESVOL, Mme LEFRANC Elisabeth, M. de LA PERRAUDIERE Louis-René, Mme GÉRY Camille, M. SALLES Daniel, M. RENAULT Joël, Mme LEPROVOST Séverine,

Pouvoirs : Mme HAMEL Manuella donne pouvoir à Adrien JEHENNE, Mme JEHAN Nadia donne pouvoir à François MESTRES, Mme DESVOL Emilie donne pouvoir à Anne-Marie ARSENE, Mme LEFRANC Elisabeth donne pouvoir à Magali HARIVEL, M. de LA PERRAUDIERE Louis-René donne pouvoir à David GIROULT, Mme GÉRY Camille donne pouvoir à Marlène BONNEL, M. SALLES Daniel donne pouvoir à Sébastien DANGUY, M. RENAULT Joël donne pouvoir à Mickaël ROGER, Mme LEPROVOST Séverine donne pouvoir à Séverine HEUZE

Secrétaire de séance : M. DANGUY Sébastien.

Vote des subventions aux associations

Adrien JEHENNE, Maire, rappelle que la commission des associations s'est réunie le 19 mars 2025 afin de statuer sur les demandes des associations qui ont transmis un dossier de demande de subvention avant le 10 mars 2025.

Nom de l'association	Montant proposé	Vote
ASSOCIATION CANTONALE D'AIDE ALIMENTAIRE	- €	
AMICALE DE L'HARMONIE DE SOURDEVAL	2 000,00 €	27 pour
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS SOURDEVAL	1 680,00 €	Convention
AMICALE GYM SENIOR	300,00 €	27 pour
AMICALE DU PERSONNEL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU MORTAINAIS	1 140,00 €	Convention
ANCIENS DE VENGEONS	500,00 €	Bernard LEMOUSSU ne vote pas. 26 pour
APAEI DU BOCAGE VIROIS DE LA SUISSE NORMANDE	- €	
APEIA Avranches	100,00 €	27 pour
ASSOCIATION NORMANDE D'ENTRAINE AUX HANDICAPES PHYSIQUES	- €	
Association PARENTS ELEVES ECOLES PUBLIQUES SOURDEVAL (APE)	2 500,00 €	Marlène BONNEL et Magali HARIVEL ne votent pas 25 pour 27 pour
SOCIETE NATIONALE D'ENTRAINE DES MEDAILLES MILITAIRES	50,00 €	
ASP (SOINS PALLIATIFS) MANCHE HOPITAL ST JAMES	- €	
CLUB OMNISPORT SOURDEVALAIS (COS)	85 000,00 €	Didier BOULAY et Christelle MARIE ne votent pas Pour 25 27 pour
COMITE DES FETES DE VENGEONS	765,00 €	
COMITE DES FETES SOURDEVAL	6 000,00 €	Jean-Claude DESMASURE ne vote pas
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE COMITE DES FETES	2 000,00 €	Accusé de réception en préfecture 050-200059541-20250411-2025-04-01-DE Date de dépôt en préfecture : 02/04/2025 26 pour Jean-Claude DESMASURE ne vote pas 26 pour

		François MESTRES et Anne Marie ARSENE ne votent pas Pour 25
COMITE DE JUMELAGE DE SOURDEVAL	2 000,00 €	
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE COMITE DE JUMELAGE	- €	
COMITE D'ORGANISATION DES BOSSES DE BROUAINS	- €	
COOPERATIVE SCOLAIRE ANDRE BRUNO (BCD)	600,00 €	27 pour
CROIX ROUGE FRANCAISE DELEGATION BAIE DU MT ST MICHEL	150,00 €	27 pour
DONNEURS DE SANG	400,00 €	Anne Marie ARSENE ne vote pas 26 pour
ELAN DE SOURDEVAL	300,00 €	27 pour
FESTIVALDESOUR	2 500,00 €	27 pour
FNATH SECTION DE SOURDEVAL	100,00 €	27 pour
FNATH SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2024	100,00 €	27 pour
FRANCE ALZHEIMER MANCHE	- €	
GRIMPE	200,00 €	27 pour
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FEDERATION DE LA MANCHE	2 666,00 €	27 pour
LE BRUIT QUI PENSE	200,00 € et mise à dispo de la salle	27 pour
LES RANDONNEURS DE LA SEE	2 000,00 €	27 pour
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE FORMATION DES BENEVOLES	500,00 €	27 pour
LES RESTAURANTS DU CŒUR DE LA MANCHE	100,00 €	Convention
MAISON DE RETRAITE EHPAD CONVENTION SALLE JEAN ROUZEUX	457,35 €	Convention
OGEC FORFAIT RESTAURATION CANTINE	26 000,00 €	27 pour
OGEC ATELIER MUSIQUE	540,00 €	27 pour
OGEC DEMANDE EXCEPTIONNELLE CIRQUE	1 800,00 €	
OGEC CLASSES DECOUVERTES	- €	26 pour
OGEC ASSOCIATION SPORTIVE - AIDE AU TRANSPORT	500,00 €	
SECOURS CATHOLIQUE MANCHE	- €	
SOCIETE DE CHASSE SOURDEVAL	- €	
SOCIETE DE PECHE GAULE SOURDEVALAISE	200,00 €	27 pour
TEAM PASSION PISTE	- €	
UCIAS	5 000,00 €	Jérôme GAHERY et Camille GERY ne votent pas 25 pour
UNC DE SOURDEVAL	300,00 €	Convention
UNC AFN		27 pour
UNC VENGEONS	100,00 €	27 pour
UNION CYCLISTE DU MORTAINAIS (UCDM)	5 000,00 €	
YOGA ENSEMBLE A SOURDEVAL	- €	
Totaux	153 748,35 €	

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte les propositions de la commission rapportées par Monsieur le Maire selon le nombre de voix indiqué pour chacune des associations ci-dessus.

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal.
A Sourdeval, le 11 avril 2025.

Le Maire,
Adrien JEHENNE



Accusé de réception en préfecture
050-200059541-20250411-2025-0401-DE
Date de réception préfecture: 13/05/2025